

und muss Kapitel und Hüsgen auf alle Fälle und unter jeder Hypothese absetzen, und das so öffentlich und feierlich als nur etwas geschehen kann... » (lettre du 4 avril 1838). Ce mot décisif que Laurent attend avec tant d'impatience, Rome n'avait aucune hâte de le prononcer. Il s'en console en accablant Hüsgen et ses collaborateurs de sarcasmes rageurs, descendant jusqu'à l'injure.

Jamais sa puissance d'invectives ne s'est exercée si pleinement, traversée de notes d'une sinistre ironie. Schroers rapporte de lui des expressions féroces que le dévoué Ch. Moeller a pudiquement supprimées. Hüsgen est tantôt traité de brigand tantôt de canaille (« der Lump in Köln »), le chapitre est un « mauvais lieu » (« Sündenhaus »). Emporté par son élan, il formule des vœux peu chrétiens pour les chanoines de Cologne. « Die Schurken müssen suspendiert werden; das wäre auch ihnen selbst noch besser als wenn die Kölner sie wohl noch einmal in den Rhein schmeissen und dann doch der Teufel sie holt. » D'autres fois il sent ce que de telles explosions ont de coupable. « Wie viel Mühe kostet es mir, das Vertrauen auf den Beistand dessen, der im Schiffelein schläft, zu bewahren und mich von unchristlicher Rachgier gegen die Feinde der Kirche zu enthalten. » (lettre à Moeller, 30 novembre 1838). Il dénonce avec aigreur l'attitude de Capaccini, prélat « courtisan », respectueux du pouvoir et qui s'affiche sans retenue avec le baron v. Bunsen, ministre du roi de Prusse à Rome, grand responsable des mesures de rigueur prises à l'égard de Clément-Auguste.

Les événements ravivent également la vieille rancune de Laurent contre l'Etat prussien dont il couvre le souverain des épithètes les plus cavalières.¹⁾ Il raille le conformisme politique des Allemands, « dass die Deutschen ewig Kinder en fait de révolution bleiben » (8 nov. 1838). L'occasion de libérer les catholiques rhénans du joug hérétique lui semble venue. Le projet d'une fédération belgo-rhénane, agité depuis 1830 dans les chancelleries occidentales — sans beaucoup de vigueur — lui agréerait : « Belgien und Frankreich marschfertig, und die Rheinlande ihnen entgegeneilend » (lettre à Moeller, 30 nov. 1838). Il regrette que le pacifisme de Louis-Philippe contrecarre ces objectifs : « Die Stunde unserer Befreiung hätte geschlagen. Sie wird doch kommen, so Gott will. » (à Moeller, 31 juillet 38). En attendant il forme des vœux pour que « das preussische Höllenreich in den Abgrund sinke » (à Moeller, 30 novembre 1838).

De telles exclamations donnent une certaine consistance aux affirmations parties des milieux berlinois et selon lesquelles le parti

¹⁾ Frédéric-Guillaume et la famille royale sont cités comme « der gekrönte Missetäter und seine legitime und illegitime Brut » ; même le prince royal, pourtant favorable aux catholiques, est traité de « Bursche ». (Dans lettres à Moeller, Schroers : Ann. Niederrhein. 104. Heft).